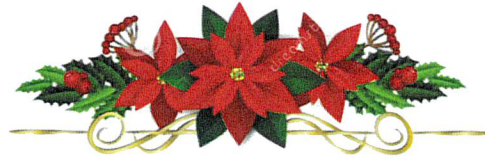


Communiqué du 20 décembre 2024.



***** PÉRIODE DES FÊTES *****

*Veillez prendre note que le bureau municipal
sera fermé pour la période des fêtes
de Noël et du Jour de l'An.*

*Du lundi, 23 décembre 2024
au vendredi, 3 janvier 2025 inclusivement.
De retour au bureau, le 6 janvier 2025.*

*La bibliothèque municipale sera fermée
du 23 décembre 2024 au 6 janvier 2025 inclusivement.*

*** Joyeux Temps des Fêtes! ***

Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2025

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Le Conseil a adopté lors de la séance du 3 décembre 2024, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025 du Conseil qui auront lieu à l'édifice municipal.

Mardi 14 janvier	20:00 heures	Mardi 4 février	20:00 heures
Mardi 4 mars	20:00 heures	Mardi 8 avril	20:00 heures
Mardi 6 mai	20:00 heures	Mardi 3 juin	20:00 heures
Mardi 8 juillet	20:00 heures	Mardi 5 août	20:00 heures
Mardi 9 septembre	20:00 heures	Mercredi 1er octobre	20:00 heures
Mardi 11 novembre	20:00 heures	Mardi 2 décembre	20:00 heures

Paniers- Cadeaux pour nouveau-né

Le Conseil municipal a convenu de souligner de façon particulière les enfants nés au sein d'une famille de Saint-Valentin, pour les naissances de l'année 2025. Que tout nouveau-né peut recevoir un panier-cadeau d'une valeur approximative de 100.00\$ à la suite de la réception du formulaire prévu pour l'inscription.

Les heureux parents devront s'inscrire en remplissant le formulaire disponible au bureau municipal ou sur le Facebook de la Municipalité.

Le formulaire pourra être déposé au bureau municipal ou envoyé par courriel à:
reception@municipalite.saint-valentin.qc.ca


Municipalité de
Saint-Valentin
Capitale de l'Amour
790, chemin de la 4^{ème} Ligne, Saint-Valentin (Québec) J0J 2E0
Tél. : (450) 291-5422

Formulaire d'inscription

Du nouveau-né (e)

Information à compléter

Nom du nouveau-né(e) : _____

Date de naissance : _____

Sexe : _____

Nom des parents :

mère : _____

père : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Cell : _____

Information complémentaire : _____

Bottin des commerçants

A tous nos citoyens :

Sur le site de la Municipalité de Saint-Valentin, nous avons un endroit pour publiciser nos commerçants et propriétaire d'entreprises.

Si vous voulez avoir les coordonnées de votre entreprise sur le site internet de la municipalité, vous devez nous envoyer les informations suivantes :

- Le nom de votre entreprise
- L'adresse de l'entreprise
- Votre nom
- L'adresse courriel
- Le(s) numéro(s) de téléphone(s)

Envoyé vos informations à : reception@municipalite.saint-valentin.qc.ca



DANS QUELS BACS ÇA VA : DANS LA RÉCUPÉRATION

RECYCLAGES

- * Souples ou rigides, les contenants sont faits de papier, carton, verre, plastique ou de métal.
- * Un indice pour les reconnaître ? Généralement, les contenants recyclables s'accompagnent d'un bouchon ou d'un couvercle.

- Bouteille de shampoing
- Contenant de savon à lessive
- etc.....
- Bouteille d'huile
- Contenant de crème sure

EMBALLAGES

- * Comme les contenants, les emballages sont faits de papier, carton, verre, plastique ou de métal.
- * Et eux, on les reconnaît comment ? Ils servent à transporter facilement un produit

- Boîte à œufs
- Conserve
- Casseau de fruits
- Sac de papier
- etc....

IMPRIMÉS

- * Ce sont les papiers et les autres fibres sur lesquelles on retrouve parfois des textes, des motifs ou des images.

- Journaux
- Magazines
- Feuilles lignées ou quadrillées
- Enveloppes
- etc....

BONS COUPS

- Vider & rincer
- Séparer les matières recyclables d'un même contenant ou emballage
- Faire des boulettes de papier d'aluminium

MOINS BONS COUPS

- Mettre des matières recyclables souillées
- Imbriquer une matière recyclable dans un autre.

Calendrier 2025 SAINT-VALENTIN

R Récupération

C Compostage

D Déchets

 Gros rebuts non valorisables

 Feuilles

✓ Acceptés : matelas, divan, tapis, toiles

⊗ Refusés : meuble de bois, toilette, etc.

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	C	6	7	8	9	10
12		D	13	14	15	16
19	R	20	21	22	23	24
26		D	27	28	29	30
	R					

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	C	3	4	5	6	7
9		D	10	11	12	13
16	R	17	18	19	20	21
23		D	24	25	26	27
	R					

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
2	C	3	4	5	6	7
9		D	10	11	12	13
16	R	17	18	19	20	21
23		D	24	25	26	27
30	R	31				

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	C	7	8	9	10	11
13		D	14	15	16	17
20	R	21	22	23	24	25
27		D	28	29	30	

C BRUN'O : Chaque semaine jusqu'à la fin novembre.

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	C	5	6	7	8	9
11		D	12	13	14	15
18	R	19	20	21	22	23
25		D	26	27	28	29
	R					

JUN						
D	L	M	M	J	V	S
1	C	2	3	4	5	6
8		D	9	10	11	12
15	R	16	17	18	19	20
22		D	23	24	25	26
29	R	30				

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	C	7	8	9	10	11
13		D	14	15	16	17
20	R	21	22	23	24	25
27		D	28	29	30	31

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	C	4	5	6	7	8
10		D	11	12	13	14
17	R	18	19	20	21	22
24/31		D	25	26	27	28
	R					

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	C	7	8	9	10	11
13		D	14	15	16	17
20	R	21	22	23	24	25
27		D	28	29	30	

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	C	6	7	8	9	10
12		D	13	14	15	16
19	R	20	21	22	23	24
26		D	27	28	29	30
	R					

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	C	3	4	5	6	7
9		D	10	11	12	13
16	R	17	18	19	20	21
23/30		D	24	25	26	27
	R					

▲ Collecte de feuilles (sacs de papier seulement)

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	C	7	8	9	10	11
13		D	14	15	16	17
20	R	21	22	23	24	25
27		D	28	29	30	31

BRUN'O : Collecte aux 2 semaines jusqu'en mars.

Le site internet de Compo-Haut-Richelieu est LA référence pour obtenir les réponses à vos questions.

compo.qc.ca | 450 347-0299

Pour plus d'information, allez sur le site de : compo.qc.ca

Licence obligatoire

Une licence est obligatoire pour tous les chiens et chats. La licence **doit être renouvelée à toutes les années.**

Pour obtenir cette licence, vous pouvez procéder à l'enregistrement en ligne sur : <https://www.proanima.com//fr> la licence vous sera envoyée par la poste. Si vous n'avez pas accès à **internet**, vous devez vous rendre au bureau municipal pour remplir le formulaire de demande de licence ou de renouvellement durant les heures de bureau.

Le tarif pour la licence est de 10.00\$ pour un chien et de 5.00\$ pour un chat.

Politique d'aide aux familles pour des activités destinées aux enfants

La Municipalité est d'avis qu'il y a lieu d'établir une politique claire relativement à l'aide qu'elle consent aux familles pour les activités des enfants.

De consentir une aide financière jusqu'à concurrence de 300.00\$ par année pour la participation de chaque enfant à une activité culturelle, sportive, récréative ou éducative incluant les passes de saison pour ces activités ;

Que cette aide financière s'applique sur l'achat de matériel, de fourniture et ou d'équipement afin de pourvoir à l'épanouissement des enfants.

Politique pour le Parc Régional de Saint-Bernard

Il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter de rembourser 50% des frais pour une passe de saison au Parc Régional de Saint-Bernard au citoyen et citoyenne de 50 ans et plus, sur présentation de la preuve d'achat.


À mettre à votre agenda (prochaine exposition)



Prochaine exposition dans notre Corridor culturel « Geneviève Cyr » sera la première à exposer pour 2025. Comme à l'habitude nous aurons le vernissage qui se tiendra le jeudi 16 janvier avec une formule 5 à 7

Née à Saint-Rémi-de-Napierville au début des années 80, Mme Cyr s'amuse à dessiner ou à peindre tout ce qu'elle voit depuis sa tendre enfance. Fillette, elle s'amusait à faire des murales et à peindre sur différents supports. Entrepreneure dans l'âme, elle créait même des œuvres sur les œufs des autruches de la ferme familiale pour ensuite les revendre et ce, dès l'âge de 12 ans!

Pour perfectionner ses techniques, elle a suivi de nombreux cours et ateliers de dessins et de peinture depuis. Elle ne cesse de pousser ses limites, car selon elle, l'apprentissage continu et le perfectionnement sont essentiels à son épanouissement.



*Que ces fêtes de fin d'année
puissent être aussi rayonnantes,
douces et heureuses que possible
pour vous et toute votre famille.*

Foyeux Noël & Bonne Année.

*Du Conseil municipal de Saint-Valentin &
de Tous les employés municipaux.*



SAINT-VALENTIN

Municipalité de Saint-Valentin

790, chemin 4^{ième} Ligne, Saint-Valentin (Québec) JOJ 2E0
Tél. : (450) 291-5422

Communiqué

Du 20 décembre 2024

BUDGET ADOPTÉ 2024

Attendu les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du code municipal, le Conseil municipal a adopté le budget de l'année financière 2025 lors de la séance extraordinaire sur le budget tenue le 12 décembre 2024 à 19h00 à la salle des délibérations du Conseil.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN

Adopté le 12-12-2024

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

	Réel 2023	Budget 2024	Estimé 31/12/2024	Final 2025
REVENUS				
<u>FONCTIONNEMENT</u>				
Taxes	1 094 935	1 071 953	1 066 032	1 074 446
Compensations tenant lieu de taxes	-	-	-	-
Transfert - fonctionnement	697 709	132 312	172 741	138 765
Services rendus	14 375	14 812	14 936	15 068
Imposition de droits	15 604	17 300	11 808	13 050
Amendes et pénalités	8 016	8 000	7 348	7 000
Intérêts	47 208	8 000	23 778	14 000
Autres revenus	6 030	4 000	5 707	5 000
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 883 877	1 256 377	1 302 349	1 267 329
<u>INVESTISSEMENTS</u>				
Transfert - Investissement	593 044	350 928	332 228	463 384
Financement et appropriation surplus - invest.	-	-	5 192	91 200
Financement des immobilisations - fds fonct.	24 620	120 000	50 000	22 500
TOTAL INVESTISSEMENT	617 664	470 928	387 420	577 284
Appropriation du surplus - équilibre budgétaire				178 268
TOTAL REVENUS ET AFFECTATIONS	2 501 542	1 727 305	1 689 769	2 022 881
DÉPENSES				
Administration générale	376 963	410 429	421 824	461 053
Sécurité publique	374 916	306 462	299 751	306 794
Transport	267 282	297 314	353 251	349 458
Hygiène du milieu	134 912	110 440	117 962	112 914
Santé et bien-être	143	450	126	500
Urbanisme et mise en valeur	40 596	51 770	48 961	56 602
Loisirs et culture	75 108	80 943	62 765	79 761
Frais de financement	20 088	15 450	14 596	14 188
Amortissement				
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	1 290 007	1 273 258	1 319 237	1 381 271



SAINT-VALENTIN

Immobilisations	600 818	516 928	387 420	577 284
Remboursement de capital emprunt	249 200	23 900	23 900	25 100
Conciliation fiscales	<u>(82 788)</u>	<u>(86 781)</u>	<u>(81 589)</u>	<u>39 226</u>
. IMMOS, DETTES ET CONCIL FISC:	<u>767 230</u>	<u>454 047</u>	<u>329 731</u>	<u>641 610</u>
DÉPENSES ET CONCIL. FISCALE	<u>2 057 237</u>	<u>1 727 305</u>	<u>1 648 968</u>	<u>2 022 881</u>
US (DÉFICIT)	<u>444 305</u>	<u>-</u>	<u>40 801</u>	<u>0</u>

	2025	2024
Taxes foncière générale	<u>0.4290</u>	<u>0.4290</u>
Taxes foncière exploitation agricole enregistrée	<u>0.4113</u>	<u>0.4113</u>
Taxes : enlèvement des ordures		
- Résidentiel	<u>279.76</u>	<u>290.26</u>
- Chalet	<u>279.76</u>	<u>290.26</u>
Taxes : entretien réseau égout	<u>540.91</u>	<u>526.70</u>
Règlement # 363 à l'unité	<u>53.8362</u>	<u>53.9221</u>
Règlement # 363 selon frontage	<u>7.8692</u>	<u>7.8818</u>
Règlement # 363 selon superficie	<u>0.0078</u>	<u>0.0079</u>
Pour immeuble desservie		

